



**MUNICIPALITÉ
SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

“BÂTIR ENSEMBLE”

**AVIS DE PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-04
AUX CONTRIBUABLES
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY
AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, que ;

Le conseil de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, au cours de sa séance ordinaire tenue le 23 septembre 2024, a adopté le règlement 2023-06 traitant de la tarification de certains biens, services ou activités de la Municipalité.

Ledit règlement est entré en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Paul-de-Montminy, ce vingt-sixième jour de septembre 2024.

Claudette Aubé
Directrice générale adjointe et greffière- trésorière adjointe